

St-Vincent de Paul et les enfants trouvés

Au dire d'Abelly, premier historien de St Vincent de Paul, il y avait chaque année 3 ou 400 enfants exposés dans les rues de Paris. La police était chargée de ramasser les pauvres abandonnés; puis on les portait à une maison appelée *la couche* où une veuve aidée de deux servantes les élevaient tant bien que mal. Les ressources étant très modiques et le dévouement de ces personnes très modéré, ces pauvres petits manquaient souvent de nourriture et la plupart mouraient de langueur. On raconte même que les servantes, pour se débarrasser des cris de ces enfants, leur faisaient prendre des potions qui souvent déterminaient la mort. L'indifférence de ces gardiennes était si grande qu'elles ne pensaient même pas à faire baptiser ces petits êtres.

Ceux qui échappaient à la mort étaient ensuite revendus pour quelques-sous à des personnes qui, au lieu de les élever, en faisaient un objet de lucre.

St Vincent de Paul fut touché de cette misère; il convia quelques dames de Charité. Elles commencèrent par en recueillir douze qu'elles confièrent à Mademoiselle Le Gras aidée de quelques Filles de la Charité. Au commencement de 1640, elles se décidèrent à recueillir tous les enfants abandonnés. Pour subvenir à cette œuvre, il fallait trouver quarante mille livres. Vincent avait obtenu du Roi douze mille livres, les Dames de Charité contribuant généreusement à cette œuvre, mais les dépenses dépassaient de beaucoup les revenus. Le découragement était sur le point de compromettre cette œuvre. Vincent de Paul réunit ces Dames en 1648, il leur fit voir le bien réalisé, 500 à 600 enfants de sauvés, élevés chrétiennement, louant et bénissant Dieu. Puis trouvant dans son cœur des accents d'une éloquence entraînante, il éleva un peu sa voix, dit Abelly, et conclut par ces mots: « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont « fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous « avez été leurs Mères selon la grâce, depuis que leurs Mères, « selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si « vous voulez vous aussi les abandonner. Cassez d'être leurs « Mères pour devenir leurs Juges; leur vie et leur mort sont « entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur Arrêt, et de savoir si « vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils « vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin; « et au contraire ils mourront et périront infailliblement, si